

## Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :  
**58**  
Conseillers présents :  
**46**  
Suppléants ayant voix  
délibérantes :  
**2**  
Conseillers représentés :  
**7**  
Total votants :  
**55**

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 4 juillet 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER  
Daniel BERTHUCAT à Gérard GRILLE  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Martine MUNOZ à Stéphane RODIER  
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD  
Benoit GENEIX à Thierry DEGLON  
Claude GOUILLON-CHENOT à Françoise CHASSANGRE

#### Conseiller.e.s absent.e.s :

Ludovic COMBE  
Philippe BLANCHOZ  
André IMBERDIS  
Paul PERRIN  
Carine BRODIN

#### Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :

Christine PETRUCCI  
Alain CHASSAGNE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

### Approbation de la convention Jeunes Pousses 2017/2018 DELIBERATION N°20170712-27

**Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président**

**Vu** l'arrêté préfectoral n°16-02853 portant fusion et création de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne et plus particulièrement son article 6 relatif aux compétences exercées dont le développement culturel

**Considérant** la volonté de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, la communauté de communes Entre Dore et Allier, la Ville de Thiers et la Ville de Courpière de poursuivre en

partenariat, le projet « Les Jeunes Pousses » qui consiste en la communication commune de tous les rendez-vous jeune public proposés à cette échelle ;

Il est proposé de signer une nouvelle convention avec les collectivités visées qui reprend les objectifs suivants :

- La mutualisation et l'organisation d'une communication commune et spécifique à l'offre culturelle en direction du jeune public ;
- La mutualisation pour l'organisation d'une tournée avec le spectacle « boîtes de nuit » et du lancement de la saison à Courpière avec l'accueil du spectacle SWING ;
- La ville de Thiers engagera et portera l'ensemble des dépenses liées à la saison jeune public et bénéficiera des subventions sollicitées ;
- Les autres collectivités s'engagent à participer conjointement et à parts égales aux frais de remboursement des dépenses liées au projet.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention dans les conditions décrites,
- **Autorise** le président ou son représentant à signer la convention 2017/2018 « Jeunes Pousses ».

TOTAL VOTANTS :	55 =	Conseillers Présents	46 +	Représentés	9 -	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	55 =	Pour : 55		Contre : 0		
Abstention :	0					



Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châtelon